

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 14

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 14.

Lausanne, le 27 Juillet 1870.

XV^e Année

SOMMAIRE. *) — Armée fédérale. — Gestion militaire fédérale en 1869. — Nouvelles et chronique.

La guerre qui menaçait depuis quatre ans entre la France et la Prusse vient d'éclater, guerre formidable déjà et qui pourrait trop facilement s'étendre encore et devenir générale. Pour le moment, la ligne du Rhin-moyen, dès Bâle en aval, et le Palatinat, semblent devoir être le théâtre circonscrit de la lutte.

L'autorité fédérale, bien résolue comme tout le peuple suisse, à défendre notre neutralité énergiquement envers et contre tous, a dû subitement ordonner la mise sur pied de cinq divisions et la mise de piquet de tout le reste de l'armée fédérale. En face de cette importante et rapide levée de troupes, qui s'est accomplie avec la plus grande aisance, grâce aux patriotiques efforts de tous, on comprendra que la *Revue militaire suisse*, rédigée par des officiers en activité, doive se montrer particulièrement sobre de nouvelles et de discussions militaires soit étrangères soit intérieures. Le maintien loyal de la neutralité déclarée ne saurait s'allier avec des appréciations ou des mentions des opérations franco-prussiennes dans un moment aussi critique. D'autre part, la Suisse ne fait pas simplement une démonstration, comme quelques-uns le pensent. Elle entend garder effectivement et solidement sa double frontière française et allemande contre toute atteinte accidentelle ou intentionnelle de l'un des grands joueurs aux prises. Sans mépriser leurs courtoises et rassurantes déclarations, elle veut compter en premier lieu sur elle-même et sur son armée toujours prête littéralement, on le voit, à voler à la frontière et qui serait non moins prompte à repousser et à châtier toute violation téméraire.

Dans cet état de choses il n'est pas convenable que nos mesures militaires suisses, nos effectifs, nos dislocations, soient étalés au grand public par des journaux à même d'être exactement renseignés et ayant une part de responsabilité dans le service en cours.

Après que tout danger sera décidément écarté pour notre pays, nous reprendrons, s'il plaît à Dieu, et cela avec de nouveaux et riches matériaux, le rôle réel qui incombe à la *Revue*.

Jusque-là nous nous bornerons tout d'abord, comme tant d'autres, hélas, en Europe, à liquider notre fonds de magasin, puis à enregistrer les principaux documents officiels sur la situation présente.

*) La REVUE DES ARMES SPÉCIALES sera expédiée avec le numéro prochain.